



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION C.H.S.C.T

ENHCS - 05  
Ind 2 1/2

**Lieu :** Salle de réunion le Port

**Date :** Le 14 Février 2017

### Présents à la réunion :

- ✓ M. SAUGER Bernard / Président CHSCT
- ✓ M. LANGLOIS Sébastien / Directeur Général
- ✓ M. RENAUD Christophe / Directeur Administratif et Financier
- ✓ Mme VINH SAN Patricia / Responsable RH
- ✓ M. SCHANTZ Thierry / Responsable QSE
- ✓ M. HOARAU Maximin / Secrétaire du CHSCT
- ✓ Mme. BEGUE Laurence / Membre CHSCT
- ✓ M. JEBANE Charles / Membre CHSCT
- ✓ M. ZITTE Cédric / Animateur Sécurité

❖ Début de la réunion : **08h30**.

### **1/ Consultation du CHSCT sur le dossier de demande d'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Saint Leu (RAVINE DU TROU)**

- Le Président du CHSCT donne la parole au Directeur Général afin d'expliquer les enjeux de ce projet aux membres du CHSCT.
- ❖ Le Directeur Général rappelle qu'il a été remis au secrétaire du CHSCT une version papier et une version informatique de l'ensemble des pièces du dossier de demande d'autorisation et du rapport établi par la commission d'enquête publique.

Le Directeur Général indique que le niveau de précision des éléments qui sont présentés aux membres du CHSCT est en relation avec les exigences réglementaires et les besoins nécessaires à ce stade de la procédure. M. Langlois informe les membres du CHSCT qu'ils resteront associés à la définition et à la construction du projet jusqu'à sa mise en route après obtention de l'autorisation.

En complément des dossiers qui leur ont été transmis, les grandes lignes du projet, de son organisation et des moyens mobilisés sont présentés aux membres du CHSCT par le responsable QSE. Les différents postes de travail sont également présentés.



Le CHSCT mesure l'importance de ce dossier.

Il demande au Président l'intégration du CHSCT tout au long du projet et préconise notamment de disposer des informations et du temps nécessaire pour mener à bien ses missions, comme le prévoit le code du travail.

Le Directeur Général et le président du CHSCT confirment leur volonté d'associer le CHSCT tout au long du projet et de lui donner les moyens de ses missions.

Au vu du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploitation et de l'avis de la Commission d'Enquête et compte tenu des engagements de la Direction de SCPR, le CHSCT rend à la majorité présente un avis **favorable** sur le projet.

## 2/ Date de la prochaine réunion CHSCT

La prochaine réunion est prévue au **Mardi 21 Février 2017**.

Fin de la séance : 09h15

Rédigé par le secrétaire M. Maximin HOARAU 	Approuvé par M. SAUGER Bernard 	Approuvé par les membres du CHSCT		Le :	
		M. CADET Mickaël 	M. JEBANE Charles 	Mme BEGUE Laurence 	14/02/2017